



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 29 Septembre 2017

10 OCTOBRE

Toutes les raisons de poursuivre et d'amplifier la mobilisation le 10 octobre

Après le 12 septembre, les salariés des activités postales et de télécommunications se sont une nouvelle fois mobilisés le 21 septembre pour la satisfaction de leurs revendications et contre les ordonnances entraînant la casse du code du travail.

Toutes les luttes qui se développent dans le secteur ont, pour origine les choix des entreprises qui font du dumping social un mode de gestion au détriment de l'emploi des salaires, des conditions de travail et du service public. Cela se traduit par la casse de l'emploi et des plans sociaux dans le secteur des Télécoms :

- Comme à SFR ;
- Dégradation des conditions de travail comme chez Orange ou Free ;
- Explosion des emplois précaires dans les entreprises du Groupe La Poste ;
- Restructurations à tout va ;
- Travail du dimanche imposé dans la distribution du colis comme à Chronopost....

Ces stratégies ne peuvent être qu'encouragées et renforcées par les annonces, les projets et les décisions gouvernementales qui se multiplient, dont la loi travail.

Toutes sont directement inspirées par le MEDEF et tous ceux qui ont un intérêt à une politique qui favorise les riches aux dépens du reste de la population.

Ainsi, le projet de budget 2018 du gouvernement est clairement « un budget pour les riches » au détriment des travailleurs : remise en cause de l'ISF d'un côté, baisse de l'APL et hausse de la CSG de l'autre. Plus de liberté d'exploiter et de licencier d'un côté, remise en cause du CDI, et précarité à vie de l'autre, gel du point d'indice pour les fonctionnaires, blocage des salaires, délai de carence généralisé...

Tous les salariés des entreprises du secteur des activités postales et des télécoms sont pleinement concernés par ces nouvelles régressions sociales en cours ou annoncées.

Dans un pays où les richesses progressent, d'autres choix que l'augmentation des dividendes et l'accumulation de richesses par une infime partie de la population sont possibles et nécessaires. Cela passe par une autre répartition des richesses produites par le travail au service de l'emploi, des salaires et des conditions de travail.

Pour cela, après les 12 et 21, après le succès de la mobilisation à l'appel des organisations de retraités le 28 septembre, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés du secteur des activités postales et des télécommunications à faire du 10 octobre un nouveau temps fort de mobilisation en décidant dans chaque entreprise et service la participation à la grève et aux manifestations.